

COMPTE RENDU ASSEMBLEE GENERALE ASSOCIATION « PASSA PAIS, LE RESEAU DES PROFESSIONNELS »

Lundi 5 février 2018 – 10h

Salle de réunion - Mairie - Saint-Pons de Thomières

PRESENTS : (dans l'ordre de la feuille de présence)

Marnic RESTOUBLE, Annick VANNEAU, Gérard BASTIDE, DELOULAY Thierry et Marion , Françoise VISTE-GARCIA, Bruno IMBERT, Eric RAGAZ, Pauline GILES, Henny VAN LEUSSEN , Marius CHALEYER, Thérèse WALRAVE, Robert TAILLEUR, Pierre-Franck LUYE, Damien MASSART, Elodie FONTENEAU, Nathalie IMBERT, Jovan LJILJAK, Lydie LEMOINE.

EXCUSES :

Daniel VIAELLE, Arnaud VAULTIER, Marie Hélène LAVASTRE, Luc GUIRAUD, Catherine PERROTIN

Eliane Lunes (pouvoir à Nathalie Imbert), Gaëlle POIRION (pouvoir à Lydie Lemoine)

A 10h05, l'assemblée générale de l'association « Passa País, le réseau des professionnels » débute.

Nathalie IMBERT, secrétaire de l'association excuse notamment Daniel VIALLELE, le Président du Parc naturel régional du Haut-Languedoc, Marie-Hélène LAVASTRE Vice-Présidente qui est dans l'impossibilité de se déplacer pour des raisons médicales, Luc GUIRAUD, président empêché.

Rapport financier :

Robert TAILLEUR, trésorier de l'association présente les comptes de l'exercice 2017. Le détail du compte bancaire est effectué **(ci-annexé)**. Il en ressort : recettes 7 898,83 euros - dépenses 4933,05 euros = solde positif de 2965,78 euros auquel il faut ajouter l'excédent de 2016 de 1103,08 euros
Le solde sur le compte bancaire est donc de 4068,86 €

La fête de la voie verte a notamment amené 5377 euros de recettes générés par les réservations des repas. 4553,04 euros ont été reversés aux producteurs. Le bénéfice pour l'association est donc de 823,96 euros.

La signalétique :



Les démarches auprès des institutions ont finalement abouti à un accord pour la mise en place d'une signalétique sur la voie verte, avec quelques adaptations nécessaires par rapport au projet initial.

- Les conseils départementaux sont en train de valider 54 sorties officielles proposées le long de la voie verte. Ces sorties sont numérotées de Mazamet vers Bédarieux. A chaque sortie, un panneau de 30x30 cm indiquera le numéro, les logos et le renvoi vers l'application et le site web.
- Les mobiliers qui supporteront les lames indiquant le nom de chaque professionnel (16 maximum par mobilier) seront positionnés à la sortie principale de chaque commune pour limiter l'impact visuel le long de l'itinéraire. En face du nom de chaque professionnel sera indiqué le numéro de sortie correspondant. Il n'y aura pas de flèches car une information directionnelle supposerait un itinéraire fléché jusqu'au bout.
- Le professionnel n'aura qu'à indiquer à ses clients le numéro de sortie et de préciser par ses propres moyens l'itinéraire pour rejoindre son établissement.
- Certains professionnels ont des sorties non officielles qui mènent directement chez eux. Dans ce cas, il conviendra d'indiquer que l'établissement est situé entre telle et telle sortie.
- Attention, les conseils départementaux seront désormais très vigilants sur la signalétique « sauvage ». Les panneaux seront systématiquement retirés. Il faudra donc passer par l'association pour obtenir son panneau officiel.
- Les commandes de mobiliers sont en cours par le Pnr (référént du dossier : Jovan). La pose est prévue pour avril/mai.
- Une convention d'occupation du domaine public est en cours de signature.
- Le réseau des pros est responsable de la maintenance des panneaux et de la fabrication des futurs panneaux.
- Il est demandé aux membres du réseau d'être vigilants et de signaler à l'association toute dégradation de panneaux et les affichages sauvages

Les professionnels ayant réglés les 75 € pour la signalétique en 2017 n'auront pas à le faire en 2018 étant donné que la mise en œuvre a pris plus de temps que prévu. Seule la cotisation de 25 euros est demandée.

Eductour :

L'eductour qui avait été envisagé fin avril 2017 avec Vélo Loisirs Provence et une autre délégation d'une voie verte espagnole n'a pas pu avoir lieu faute de participants disponibles.

Pierre-Franck LUYE est chargé du suivi de ce dossier. L'idée est d'échanger avec l'association Vélo Loisirs Provence qui existe depuis de nombreuses années et mène des actions d'animations intéressantes (portage de bagages, commercialisation, etc...)

Les membres présents préconisent un éductour après les vacances de la Toussaint (probablement sur 2 jours et demi).

Label Accueil vélo



15 professionnels ont été labellisés Accueil Vélo en 2017 (sur les 20 que compte tout le département de l'Hérault). **Liste en annexe.**

Le label s'ouvre aux restaurateurs avec une adaptation des critères : le restaurateur s'il n'a pas de label de qualité, doit au moins s'autoévaluer en ligne sur la grille des critères du label Qualité Sud de France.

Les grilles sont disponibles auprès des Offices de Tourisme ou directement auprès d'Elodie Fonteneau. La visite de contrôle est faite par les offices de tourisme.

La prochaine commission d'attribution aura lieu fin mars. Il est rappelé que le label est attribué pour 3 ans et que les 200 euros sont pris en charge pour l'année 2018 par les ADT 34 et 81.

Fête de la voie verte

L'édition 2017 a été un succès avec quelques 750 participants dont 450 repas réservables en ligne.

Une réunion le mercredi 7 février a lieu pour amorcer la fête 2018. Le point central sera à Rouairoux. La date devrait être fin septembre.

Formation

Le PRn dispose de fonds pour la réalisation des formations jusqu'en mars 2019.

Un premier volet de formation est en cours sur le numérique. Si d'autres thématiques intéressent les professionnels, il convient de la faire remonter aux membres du CA.

Site web

La mise à jour du site actuel présente des difficultés. Un diagnostic de l'existant a été réalisé en 2017.

L'idée est de :

- mieux communiquer sur l'application <http://www.voieverte-passapais.pro/>
- se rapprocher du France Vélo tourisme qui a déjà fait ses preuves auprès des pratiquants de l'itinérance vélo au travers leur site internet. Toutefois pour créer une page Passa Païs sur le site du France Vélo tourisme, il faut l'intégrer en tant que véloroute/voie verte V-84 du schéma national.
- une refonte totale du site internet dédié à la voie verte est à l'étude. En attendant, une mise à jour du site actuel va être tentée.

Salon du voyage à Vélo à Roques /Garonne

Pierre-Franck Luye et Pauline Giles représenteront l'association à ce festival. Il est demandé aux adhérents qui le souhaite de leur fournir leurs propres dépliants.

Infos diverses

- Elodie Fonteneau s'est rapprochée de la société La Malle Postale qui développe des services de portage de bagages sur des grands itinéraires français. Ils sont en recherche de partenaires locaux (taxis, transporteurs...)
- Le conseil départemental de l'Hérault est en train d'acquérir 2 porte vélos qui seront fixés sur la ligne de bus 482 (St Pons de Thomières/Bédarieux). Marnic Restouble préviendra le réseau quand ce sera opérationnel.



- La signalétique entre Bédarieux et Béziers pour rejoindre le canal du midi n'est pas encore finalisée.

Elections au conseil d'administration :

Marnic Restouble (membre) et Nathalie Imbert (secrétaire) étant démissionnaires, un appel à candidatures est lancé aux membres présents dans la salle, étant donné qu'aucune candidature n'a été reçue avant l'AG.

Madame Annick VANNEAU est élue au poste de secrétaire à l'unanimité.

Madame Pauline GILES est élue au sein du conseil d'administration à l'unanimité.

Monsieur Gérard BASTIDE est élu au sein du conseil d'administration à l'unanimité.

L'ensemble des membres présents remercie Nathalie Imbert et Marnic Restouble pour leur investissement et souhaite la bienvenue aux nouveaux membres.

Adhésion 2018

Les tarifs restent inchangés :

- 25 € adhésion simple
- 75 € adhésion incluant la signalétique

NB : Les adhérents ayant réglé 75 euros en 2017 ne paieront que 25 euros en 2018, puisque la signalétique ne sera effective que cette année. L'adhésion de 75 € sera nécessaire les années suivantes pour le maintien de la signalétique en place.

Le **bulletin d'adhésion est annexé** au présent compte rendu.

A 12 h, la séance est levée.